

 **Parce que
Radio-Canada,
c'est nous**

La négo en continu | n° 10
24 mars 2022



Grosse journée vendredi

Questionné depuis plusieurs semaines par notre comité de négociation et pressé de fournir des réponses aux nombreux problèmes constatés dans nos milieux de travail, le comité patronal nous a annoncé, la semaine dernière, son intention de présenter, ce vendredi, de nouvelles offres patronales.

En raison de l'ampleur des travaux à finaliser pour y arriver, la partie patronale nous avait demandé de suspendre les rencontres prévues jeudi dernier en matinée, ainsi que mercredi cette semaine.

Qualifié d'« important » et de « significatif », ce dépôt devrait porter, selon les dires de la partie patronale, sur la stabilisation de la structure de postes à Radio-Canada et sur le statut des employé-es contractuels.

C'est donc avec beaucoup d'attentes que les membres de notre comité seront présents à la table de négociation vendredi. Le comité de négociation syndical a eu l'occasion d'exposer à de multiples occasions à la partie patronale les nombreux problèmes d'organisation du travail, de rétention de personnel et de charges de travail occasionnées par l'omniprésente précarité qui règne à Radio-Canada. Nous ne pouvons

qu'espérer que l'employeur saurait tirer les mêmes conclusions que les 2800 membres de notre syndicat quant à l'urgence de stabiliser la structure de postes.

De nouveaux objets pour s'afficher !

Les membres du comité de négociation tiennent à vous remercier pour la très forte participation aux premiers moyens de pression. Les rapports que nous avons des différentes sections et stations sont des plus positifs : les gens adhèrent, affichent le fond d'écran lors des rencontres virtuelles – même sur les postes de travail (on aime!) – et rendent les visioconférences rouges de participation. Bravo, on continue !

Des bouteilles réutilisables, tasses thermos et casquettes aux couleurs de nos négociations sont maintenant disponibles dans l'ensemble des stations de Radio-Canada. Contactez vos délégué-es syndicaux pour en obtenir et utilisez-les fièrement dans votre environnement de travail – incluant celles et ceux, bien sûr, qui sont en télétravail. Par souci écologique et financier, des quantités limitées ont été produites pour le moment. Toutefois, nous verrons à nous ajuster en fonction de l'appétit de tout un chacun.